



CONSULAT HONORAIRE DU BURKINA FASO  
À ROUEN - NORMANDIE

## CHANCELLERIE DE ROUEN

Salle Schuman - 328 Rue du Général de Gaulle

76230 BOIS-GUILLAUME

Tél. : +33 (0)6 60 30 35 00

Email : [contact@consulat-burkinafaso-rouen.org](mailto:contact@consulat-burkinafaso-rouen.org)

Site : [www.consulat-burkinafaso-rouen.org](http://www.consulat-burkinafaso-rouen.org)

# 2018

Ouvert uniquement  
sur rendez-vous

## PIECES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE VISA

**2 EXEMPLAIRES DU FORMULAIRE** à l'en-tête du **Consulat du Burkina Faso à Rouen-Normandie**

Renseigner les deux exemplaires de manière lisible pour toutes les rubriques (lettres d'imprimerie), dater et signer.

**Ne pas utiliser le formulaire de l'Ambassade à PARIS.**

**1 PASSEPORT** dont la date de validité dépasse de 6 mois la date du retour.

**2 PHOTOS D'IDENTITÉ A COLLER VOUS MEME SUR LE FORMULAIRE** - Format 4,5 x 3,5 -

Ni photocopie, ni photo scannée.

**1 JUSTIFICATIF DE VOYAGE** : Copie du billet d'avion aller-retour ou billet électronique ou ordre de mission (Documents conservés par le Consulat)

**DEMANDE DE VISA À EFFECTUER PAR MAIL AU MOINS 3 SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉPART !**

**SUIVRE LA PROCÉDURE DE DEMANDE DE VISAS INDIQUÉE SUR LE SITE INTERNET**

**Aucune demande ne se fera par courrier**

### TAXES DE VISAS

VISA	Taxe	VISAS POUR GROUPE-COOPERATION* (3 à 5 personnes maxi)	
VISA TRANSIT (1 à 3 jours maxi)	18 €		
VISA COURT SEJOUR (1 à 90 jours) une entrée	70 €	(1 à 90 jours) une entrée	150 €
VISA COURT SEJOUR (1 à 90 jours) plusieurs entrées	90 €	(1 à 90 jours) plusieurs entrées	190 €
VISA AFFAIRES (1 à 90 jours) une entrée	88 €	(maxi 6 mois) une entrée	200 €
VISA AFFAIRES (1 à 90 jours) plusieurs entrées	113 €	(maxi 6 mois) plusieurs entrées	230 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 6 mois) une entrée (Fournir un ordre de mission)	100 €	(maxi 12 mois) une entrée	250 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 6 mois) plusieurs entrées (Fournir un ordre de mission)	120 €	(maxi 12 mois) plusieurs entrées	270 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 12 mois) une entrée (Fournir un ordre de mission)	130 €	VISA GROUPE COOPERATION* : Groupe de 3 à 5 personnes, <u>muni d'un ordre de mission de l'association</u> , voyageant aux <u>mêmes dates aller et retour</u> et faisant partie d'une association de coopération décentralisée, d'une structure de jumelage ou d'un <u>établissement de formation</u> (stage d'études ou humanitaire).	
VISA LONG SEJOUR (maxi 12 mois) plusieurs entrées (Fournir un ordre de mission)	150 €		

### FRAIS DE CHANCELLERIE INDIVIDUELS

À AJOUTER A LA TAXE DE VISAS

(Y COMPRIS EN CAS DE VISA DE GROUPE)

DUREE DES VISAS	ASSOCIATIONS COOPERATION HUMANITAIRES ETUDIANTS - APPRENTIS	DUREE VISAS	TOURISME FAMILLE FESTIVALS PARTICULIERS	AFFAIRES-ENTREPRISES ADMINISTRATIONS UNIVERSITES - ECOLES COLLECTIVITES	DUREE VISAS
VISAS DE 1 A 3 MOIS	25 €	1 A 3 MOIS	30 €	35 €	1 A 3 MOIS
VISAS DE 3 A 6 MOIS	30 €	3 A 6 MOIS	35 €	40 €	3 A 6 MOIS
VISAS DE 6 MOIS A 1 AN	40 €	6 M A 1 AN	45 €	45 €	6 M A 1 AN

**LES TAXES DE VISA ET LES FRAIS DE CHANCELLERIE DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS PAR UN CHÈQUE GLOBAL LIBELLÉ À L'ORDRE DU CONSULAT DU BURKINA FASO, AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU VISA.**

SANTÉ : Traitement antipaludéen et vaccin fièvre jaune obligatoires - Consultez votre médecin traitant avant de partir et contrôlez la mise à jour de vos vaccins.

Conditions de recouvrement des taxes

Article 5 du décret N°2010-074 du 3 mars 2010 : « Nul ne peut être exempté des droits de prestations de service ou bénéficier de tarifs réduits sauf exemption prévue par arrêté du Ministre chargé des Affaires étrangères ou du Ministre chargé de la sécurité »

Article 4 alinéa 2 du décret N°2011-1109 du 30 décembre 2011 : « Aucune recette comptabilisée ne peut faire l'objet d'un remboursement »